



## Séminaire Descriptif et Exigences

**Enseignant-e :** D. Forster, pas  
**N° :** 5935  
**Titre du séminaire :** Les animaux et le droit  
**Maîtrises concernées :** MD, MDE, MDIE, MDP, MDCP  
**Semestre :** printemps 2024

### Descriptif du séminaire :

Quelle est la différence entre animaux et humains ? Les animaux sont-ils doués de réflexion ? Ont-ils un intellect ou encore des émotions comme les êtres humains ? Comment définir ces catégories et, tâche plus ardue encore, comment construire une hiérarchie entre elles ?

Toutes ces questions font depuis près de 2000 ans l'objet de nombreux débats, dans nombre de disciplines, parmi lesquelles la philosophie, l'histoire du droit, mais également actuellement dans les débats secouant le droit positif.

Lors de ce séminaire, nous allons interroger les évolutions et questionnement relatifs à la place des animaux dans l'ordre juridique, aussi bien sous l'angle philosophique, qu'historique ou encore juridique, notamment sous l'angle du droit comparé.

### Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Non
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui
  - Si oui : Les étudiant-es peuvent proposer des sujets
- d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Étapes	Délais de reddition
1. Présentation du séminaire, de la documentation, du calendrier, des exigences et de la méthode de travail	Semaine 1
2. a) Choix du sujet par les étudiant-e-s	Semaine 2

b) Atelier d'introduction à la recherche en histoire des droits de l'Antiquité et histoire du droit	
3. Reddition des plans détaillés et de la bibliographie	Semaine 5
4. Reddition de la version préliminaire des mémoires	Semaine 8
5. Soutenances	Semaine 12
6. Reddition de la version finale des mémoires	Semaine 14

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Oui

*Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.*

f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui

➤ Si oui, laquelle ou lesquelles ? Anglais

g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? Oui

h) Modalités d'évaluation (par ex. participation = 1 point / oral = 1 point / écrit = 4 points) :

70% écrit (mémoire); 20% oral (soutenance); 10% participation (discussion avec la classe)